

Département
de la Haute-Garonne



Commune de Roques

PLAN LOCAL D'URBANISME

5^{ème} Révision

4 - PARTIE REGLEMENTAIRE

4.4 - ELEMENTS DU PATRIMOINE PROTEGES AU TITRE DES ARTICLES L 151-19 ET L 151-23 DU C.U

5^{EME} REVISION :

Prescrite le :
26 septembre 2019

Arrêtée le :
15 décembre 2022

Approuvée le :
28 septembre 2023

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :
28 septembre 2023

soletcité

- Atelier d'urbanisme et d'architecture -
Société coopérative et participative

23 route de Blagnac 31200 TOULOUSE
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
Courriel : contact@soletcite.com - Site internet : soletcite.com

4.4

**INVENTAIRE ET PROTECTION
DU PATRIMOINE CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL
DE LA COMMUNE DE ROQUES
ELEMENT ELIGIBLE AUX ARTICLES L 151-19 ET L 151-23
DU CODE DE L'URBANISME**

- Eléments protégés à valeur patrimoniale et culturelle (art L151-19 du CU) :

OBJET n°1	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable	Pasquerie (parcelle AR 198)	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photos : M. Molinier - porte entrée avec mascaron

OBJET n°2	LIEU	OBSERVATION
Piles funéraires gallo-romaine	Chemin de Lagrange (parcelle AM 54)	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

OBJET n°3	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable (maison de maître)	35 rue des Genêts (parcelle AL 07)	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photos : M. Joniot

OBJET n°4	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable (Château de Michaëlis)	Michaëlis (parcelle AB 08)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photos : M. Molinier / M. Hammen

OBJET n°5	LIEU	OBSERVATION
Pigeonnier	Michaëlis (parcelle AB 431)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique

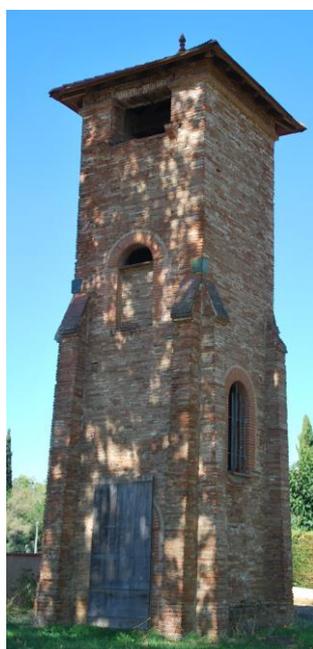


Photo : M. Molinier

OBJET n°6	LIEU	OBSERVATION
Lavoir	Centre-bourg	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : la Dépêche / M. Molinier

OBJET n°7	LIEU	OBSERVATION
Pigeonnier	Vers terrains de sports (parcelle AB 449)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

OBJET n°8	LIEU	OBSERVATION
Ancien moulin	Chemin du Moulin (parcelles AC 34, 35 et 171)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : Atelier Sol et Cité

OBJET n°9	LIEU	OBSERVATION
Bâtiments remarquables (annexe mairie)	Centre-bourg (parcelles AC 142, 143, 186,187)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : Atelier Sol et Cité

OBJET n°10	LIEU	OBSERVATION
Château de Meynial	Centre-bourg (parcelle AC 188)	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : Atelier Sol et Cité

OBJET n°11	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable	Centre-bourg (parcelle AC 185)	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

OBJET n°12	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable	Centre-bourg (parcelle AD 139)	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : Atelier Sol et Cité / M. Molinier

OBJET n°13	LIEU	OBSERVATION
Pigeonnier	60 chemin de Lagrange (parcelle AM 99)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : Mairie

OBJET n°14	LIEU	OBSERVATION
Ecluse	Ramier	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

OBJET n°15	LIEU	OBSERVATION
Maisons remarquables	Avenue Vincent Auriol	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photos : M. Molinier

OBJET n°16	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable (ancienne ferme)	25 Allée des Pommiers (parcelle AM 90)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique

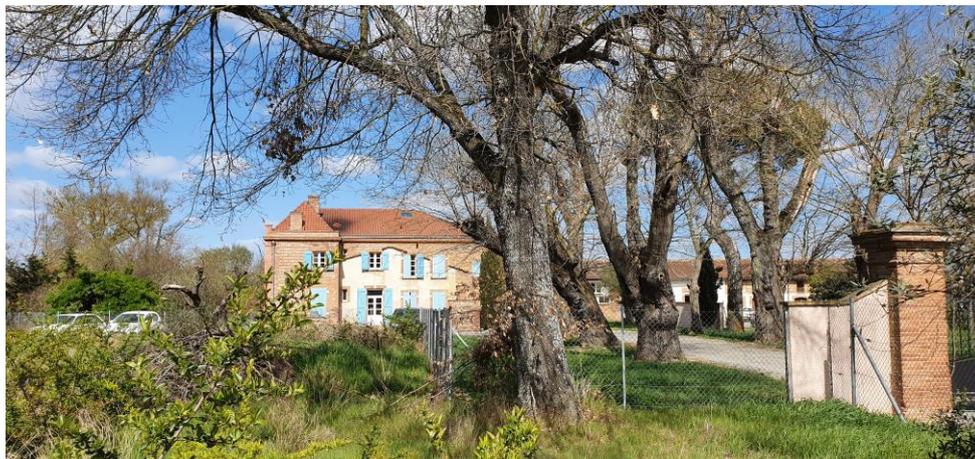


Photo : Mairie

OBJET n°17	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable (pharmacie)	3 rue des écoles (parcelle AC 210)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

OBJET n°18	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable (Eglise)	4 rue des écoles (parcelle AC 4)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photos : Atelier Sol et Cité / M. Molinier

OBJET n°19	LIEU	OBSERVATION
Bâtiment remarquable	Rue de la source	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

OBJET n°20	LIEU	OBSERVATION
Serre	serre sur la zone de Pasquerie	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

- Espaces ou éléments protégés à valeur naturelle et environnementale (art L 151-23 du CU) :

OBJET	LIEU	OBSERVATION
Ensemble des principaux cours d'eau, et des continuités écologiques terrestre identifiées spécifiquement afin de maintenir la continuité écologique entre la Garonne et la zone des lacs	10 mètres de part et d'autre du cours d'eau, et sur les éléments résiduels permettant de maintenir la continuité écologique (Lagrange)	Continuités écologiques reportées sur le document graphique (sous la forme du sous-secteur Nce)



Photo : Atelier Sol et Cité

OBJET	LIEU	OBSERVATION
Ensemble des principaux boisements à sauvegarder	Espaces naturels boisés identifiés sur l'ensemble de la commune	Boisements reportés sur le document graphique (sous la forme d'une trame spécifique)



Photo : Atelier Sol et Cité

OBJET	LIEU	OBSERVATION
Lac Lamartine	Ensemble du parc du lac de Lamartine	Milieu naturel reporté sur le document graphique (sous la forme d'un périmètre particulier)



Photo : Atelier Sol et Cité / M. Molinier

OBJET n°21	LIEU	OBSERVATION
Cèdre remarquable	Michaëlis (parcelle AB 431)	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

OBJET n°22	LIEU	OBSERVATION
Cèdre	Château Lagrange	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique OUI



Photo : Hammen

OBJET n°23	LIEU	OBSERVATION
Allée des Platanes	Vers chemin de Lagrange	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : Google Earth Pro

OBJET n°24	LIEU	OBSERVATION
Séquoia	Château Lagrange	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Hammen

OBJET n°25	LIEU	OBSERVATION
Arbre remarquable Ormeau	Avenue du village / impasse de l'enclos	Elément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : Mairie

OBJET n°26	LIEU	OBSERVATION
Saule pleureur	Lac Lamartine (à droite de l'entrée)	Élément répertorié par la collectivité et reporté sur le document graphique



Photo : M. Molinier

L'ensemble de ces éléments est reporté sur le document graphique :

- sous forme de représentations ponctuelles numérotées pour les éléments patrimoniaux et naturels localisés,
- par un classement dans un sous-secteur adapté (Nce) ou un périmètre spécifique pour les éléments naturels représentant une unité plus large (lac de Lamartine).